



INFO-PARENTS DE JANVIER 2023

Bonjour chers parents,

L'équipe-école se joint à moi pour vous offrir nos meilleurs vœux en cette nouvelle année et vous témoigner notre reconnaissance pour l'accompagnement quotidien de votre enfant dans son cheminement scolaire.

Santé et bonheur pour cette nouvelle année!

Bonne lecture,

Lison Batté

Directrice

DATES IMPORTANTES

9 janvier 2023 : Journée pédagogique. Le service de garde est ouvert pour les élèves inscrits.

10 janvier 2023 : Retour à l'école. Nous serons un jour 8.

GALA DES BRAVOS

La 22^e édition du Gala des Bravos aura lieu le 29 janvier prochain, à 13 h 30, au centre culturel de l'Université de Sherbrooke. Animé par Richard Turcotte, cet événement familial soulignera les réussites de toutes sortes des élèves, jeunes et adultes, du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke. Sous le thème « Les retrouvailles », le Gala des Bravos promet, une fois de plus, d'être touchant, inspirant et spectaculaire. Les personnes intéressées peuvent se procurer des billets gratuitement au centre culturel, le jour de l'événement. Nous vous présenterons notre candidate dans l'édition de l'info-parents de février!

PÉRIODE OFFICIELLE DE RÉINSCRIPTION POUR LE PRIMAIRE

La période de réinscription pour l'année 2023-2024 se tiendra du **30 janvier au 10 février 2023**.

Pour les élèves fréquentant déjà notre école, vous recevrez les directives de l'inscription en ligne, dans les prochaines semaines. L'inscription se fera sur le [portail Mozaïk](#). Il sera primordial de respecter les délais.

*** Il est important de faire la réinscription de votre enfant pendant cette période, car après celle-ci, la date d'inscription sera utilisée en cas de dépassement de la capacité d'accueil des écoles.**

Départ ou déménagement – Mozaïk Inscription

Même si votre enfant ne fréquentera pas une école du CSSRS en 2023-2024 (ex. : pour l'école secondaire), vous devez tout de même l'indiquer dans Mozaïk Inscription, lors de la période d'inscription. Voici la procédure :

1. Choisissez l'option Signaler le départ du CSS de la Région-de-Sherbrooke
2. Sélectionnez la raison : Inscription à l'école privée ou déménagement. Si vous inscrivez votre enfant dans une école privée, vous pouvez inscrire le nom de l'école privée sélectionnée dans les commentaires.

INSCRIPTION POUR LA MATERNELLE

Pour l'inscription en maternelle, celle-ci se fera en ligne et l'envoi des documents exigés se fait par courriel à l'adresse suivante: jardindeslacs@cssrs.gouv.qc.ca

S'il vous est impossible de procéder à l'inscription en ligne, il sera aussi possible de prendre rendez-vous avec notre secrétaire. Le lien pour prendre rendez-vous sera disponible au mois de janvier sur le site :

- <https://cssrs.gouv.qc.ca/inscription/admission-et-inscription> ([onglet première inscription](#))

Documents requis:

1. [Demande d'admission et d'inscription 2023-2024](#);
2. [Formulaire Mieux connaître votre enfant – Maternelle 4 ans](#) (**Non disponible à l'école du Jardin-des-Lacs**)
3. [Formulaire Mieux connaître votre enfant – Maternelle 5 ans](#)
4. L'original grand format du certificat de naissance, si vous vous présentez en personne, ou une copie numérisée de ce document, si vous optez pour le courriel;
5. Deux preuves de résidence reconnues par le MEQ ([voir la liste des pièces reconnues](#));
6. Documents pour des parents en situation de garde partagée.

IMPORTANT : Il est impératif de procéder à l'inscription de votre enfant pendant cette période, car après celle-ci, la date d'inscription sera utilisée en cas de dépassement de la capacité d'accueil des écoles.

RAPPORT ANNUEL DU CSSRS

Le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS) a publié son rapport annuel pour les activités de l'année scolaire 2021-2022. Vous voulez savoir ce qui s'est passé dans l'ensemble des écoles primaires et secondaires publiques, ainsi que les centres de formation de la Région-de-Sherbrooke et les services qui y sont rattachés? Cliquez ici pour le feuilleter : <https://cssrs.gouv.qc.ca/services-des-communications/rapports-annuels>

CAPSULES PARENT BRANCHÉ, PRUDENT ET LÉGAL

Les parents publient en moyenne 1 300 photos de leurs enfants avant qu'ils atteignent l'âge de 13 ans.

Chaque jour, de plus en plus d'informations sont collectées à mesure que nous naviguons sur internet. La différence aujourd'hui, c'est qu'avec les usages toujours plus poussés des réseaux sociaux chez les jeunes parents, les enfants possèdent une empreinte numérique dès leur naissance, voire avant.

Cinq conseils pour les parents :

1. Ne publiez pas de photos ou de vidéos en ligne révélant des informations personnelles concernant vos enfants.
2. Changez les mots de passe par défaut sur tous les appareils connectés utilisés par les enfants (jouet connecté, smartwatch, etc.)
3. Assurez-vous que les accessoires connectés achetés à vos enfants sont issus de marques originales et non de contrefaçons moins sécurisées.
4. Installez les mises à jour de sécurité dès que possible.
5. Contactez les firmes et plateformes détenant les informations de vos enfants pour connaître quelles informations ils conservent et pour quelles raisons, que ce soit les écoles, services en ligne, etc.

Source : [Les parents postent en moyenne 1300 photos de leurs enfants avant qu'ils atteignent l'âge de 13 ans \(blogdumoderateur.com\)](#)

SECTION « SAINES HABITUDES DE VIE » SUR LE SITE WEB DU CSSRS

Saviez-vous que le site web du CSSRS vous propose une section sur les saines habitudes de vie? Cette section web a pour objectif d'offrir des outils et des références pour favoriser le bien-être de nos jeunes dans un effort collectif. La collaboration entre l'école, les parents et la communauté est primordiale pour développer de saines habitudes de vie.

Nous vous invitons à visiter la section pour découvrir les ressources: <https://cssrs.gouv.qc.ca/services/aux-eleves/saines-habitudes-de-vie/>

RAPPEL INFO-NEIGE

Mode veille

Chaque jour, le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS) reçoit et analyse des prévisions météorologiques spécialisées et ciblées pour la région permettant d'évaluer les conditions à venir d'heure en heure. Cette analyse permet au CSSRS de passer en mode veille la journée précédant une condition météorologique difficile, si nécessaire. Cette veille est publiée sur la [page Facebook](#) ainsi que sur le [site du CSSRS](#).

Le jour même

Avant 5 h le matin, lorsque les conditions climatiques l'exigent, le Service des ressources financières et du transport scolaire (SRFTS) collecte les données et parcourt les routes sur le territoire du CSSRS afin de prendre la décision quant à la suspension ou non des cours et du transport scolaire.

Cette opération se fait en tenant compte de différentes sources météorologiques et en collaboration avec plusieurs intervenants :

- la direction du SRFTS;
- le régisseur (évaluation des routes);
- les transporteurs scolaires;
- les autres centres de services scolaires de l'Estrie;
- la Commission scolaire Eastern Townships;
- la Société de transport de Sherbrooke (STS);
- les responsables du déneigement municipal et provincial.

Prise de décision

La direction du SRFTS communique les observations, avant 6 h, à la Direction générale pour la prise de décision. Cette dernière tient autant compte des élèves à transporter que des élèves qui doivent se rendre à l'école à pied. De nombreuses personnes participent à l'analyse et à la prise de décision, mais considérant le vaste territoire du CSSRS et ses particularités urbaines et rurales, il est possible que la décision ne reflète pas la réalité de l'environnement de chacun de ses 47 établissements.

Où et quand trouver l'information?

Dès que possible, entre 6 h et 6 h 30, le CSSRS annonce s'il y a suspension des cours et du transport scolaire. Dans le cas de la suspension des cours et du transport scolaire, l'information se trouve sur les comptes [Facebook](#) et [Twitter](#) ainsi que sur la boîte vocale du CSSRS. Une alerte rouge apparaît également en haut du site du CSSRS. Les médias régionaux sont également informés simultanément.

PANIER DE NOËL

Merci de votre grande générosité!

SPECTACLE « LA MAGIE DE LA CHIMIE » ET SENTIER DES LUTINS

Le 16 décembre dernier, tous les élèves ont eu la chance de voir à l'école le spectacle « **La magie de la chimie** ». Animé par Yannick Bergeron, enseignant de chimie et créateur des expériences du magazine *Les Débrouillards*, les élèves ont assisté à des démonstrations spectaculaires, colorées, explosives et moussantes! Décidément, il y avait de l'électricité dans l'air! *Merci à la Fondation pour cette belle activité!*

Encore cette année, grâce à notre comité Santé globale et à celui de la Bienveillance, les élèves ont pu parcourir le **Sentier des lutins** à travers plusieurs obstacles dans la neige! Chocolat chaud et biscuits ont été offerts aux élèves autour d'un feu! *Merci à nos deux comités!*